



-O-O-O-

ISSN 1168-0423  
Prix : 0,15 €

# P

**PRESSE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

N° 373  
AVRIL 2014

Déposé le 24.04.2014

## Edito

### Pour le patronat, c'est Noël à Pâques ...

Parmi les cadeaux : notre protection sociale avec des attaques en règle contre notre Sécurité Sociale et son financement.

Comme le veut le dicton « quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage ».

Quelle meilleure occasion pour le capital que de faire un festin en dépeçant et en désossant la Sécurité Sociale afin de se gaver des meilleurs morceaux ?

Et ce n'est pas le liquidateur Valls qui nous fera oublier la politique impulsée récemment par l'huissier Ayrault.

Comme Michel Rocard, en son temps, Manuel Valls, personnage avide, arriviste et égocentrique, veut aller plus vite, plus fort et plus loin dans le racket de notre protection sociale au profit du capital.

.... Pour les salariés c'est carême toute l'année !

Rappelons que ce sont les salariés qui créent les richesses qui financent l'ensemble de notre protection sociale, cotisations « patronales » comprises.

Dans l'optique de reprendre nos richesses volées, libérons-nous des anciens compromis boiteux avec les collaborateurs de classe. Dans le Cher, Mory Ducros en est l'exemple : la CFDT et le gouvernement socialo-vert ont sacrifié

les salariés au profit du capital ... merci Mr Montebourg.

Le patronat, la finance et l'Union Européenne dictent aux gouvernements les mesures qui doivent être prises. Il faut mobiliser les salariés pour dire à Hollande que leur l'ennemi c'est la finance et le coût qu'elle représente. Il faut rendre aux salariés les 100milliards d'euros par an qui sont passés de la poche des travailleurs à celle du capital.

En 2005, par référendum, les Français ont majoritairement rejeté le projet de constitution européenne. En 2012, lors de la campagne présidentielle, Hollande nous a dit que le traité «Merkozy» était néfaste et que si la France le ratifiait en l'état, elle deviendrait dépendante de l'Europe, notamment en matière sociale. Or, au lendemain de son élection, il l'a ratifié en l'état.

### POUR COMBATTRE TOUTES CES ATTAQUES

**LE 1<sup>ER</sup> MAI : soyons nombreux dans la rue pour dire à ce gouvernement que «de cette société-là on n'en veut pas.»**

*N. LEPAIN et P. JAUBIER*

### Sommaire :

<i>Edito : Noël à Pâques</i>	
<i>Tract du 1er Mai</i>	P 2-3
<i>Financement des Allocations Familiales</i>	P 4
<i>Résultats Elections : Cheminots - Michelin</i>	P 5
<i>Compte rendu Congrès FAPT</i>	P 6
<i>Non à la privatisation des routes</i>	P 7
<i>Conférence débat sur le CNR</i>	P 8
<i>Colonie de Vacances de Péronne</i>	P 8



### AGENDA

\*\*\*

#### Manifestations du 1er MAI

##### BOURGES

9 h 30 - Place Malus

##### VIERZON

10 h 30 - Place de la Résistance

##### ST-FLORENT

10 h 30 - Place de la République

##### ST-AMAND

10 h 30 - Place Carrée

##### LA GUERCHE

10 h 30 - Place de la Résistance

##### AUBIGNY-sur-NERE

10 h 30 - Place de la Résistance

**11 JUNI 2014 à 16 h 30**

**Conférence débat sur le CNR.**



# 1er Mai 2014

## «PATRONAT et GOUVERNEMENT DE COMBAT», LES CITOYENS EN LUTTE !

La journée du 1<sup>er</sup> mai voit l'ensemble des travailleurs de chaque pays du monde manifester pour de meilleures conditions de travail, de meilleurs salaires, du travail pour tous, pour l'accès à l'éducation, aux soins et pour mettre fin à la précarité et la pauvreté. Quoi de plus légitime et normal lorsque l'on sait que depuis des siècles, les mêmes, les grandes familles industrielles et commerciales, aidées par la grande bourgeoisie financière mondialisée se sont accaparé l'ensemble des richesses créées par les travailleurs, pour leurs intérêts particuliers ? Elles ne laissent que des miettes aux populations afin de préserver la force de travail, maintenir un semblant de social et éviter la révolte.

En France, année après année, gouvernement après gouvernement, pseudo-crise après pseudo-relance économique, contre-réforme après bouleversement complet de notre société, un gouvernement dit «de combat» a été mis en place.

Ce gouvernement, adulé par la prétendue gauche au pouvoir, félicité sans le dire par l'ensemble de la droite, acclamé par la Commission Européenne et la Banque Centrale Européenne arriverait comme le sauveur économique du pays ? Le patronat, lui, se gargarise des décisions prises ces derniers temps.

En effet, l'allongement et la dérèglementation du temps de travail, la baisse et la fin des cotisations retraites, familles et de l'assurance maladie, la hausse des impôts des ménages et la mise en place d'impôts environnementaux et com-

portementaux, la simplification de l'administration, etc ... sont uniquement des revendications de l'ensemble du patronat. Ce sont aussi les recommandations de l'Union Européenne pour soi-disant combler le faux déficit du pays. Ne soyons pas dupes ! Tout cela ne sert qu'à privatiser, nous priver de démocratie, comme le regroupement des régions et le 3<sup>ème</sup> acte de décentralisation.

**Partout, sur le continent européen, les pays sont soumis aux mêmes règles, à la même austerité, à la même souffrance. Partout, les salariés, les retraités, les chômeurs, les femmes, les fonctionnaires, les jeunes sont mis au pilori et en concurrence les uns contre les autres.**

*Le pacte de responsabilité et celui de solidarité sont mis en avant comme solution miracle, celle qui nous sortirait de ce mauvais épisode.*

Rien de tout cela. Les pactes ne servent qu'à casser les «conquis sociaux» gagnés de haute lutte depuis près de 80 ans : congés payés, réduction du temps de travail, fin du travail des enfants, droit des femmes, augmentation générale des salaires, Code du Travail et conventions collectives, statut des fonctionnaires, accès aux soins et à l'éducation pour tous, allocations familiales, retraites, Sécurité Sociale, inspection du travail et médecine du travail, droits syndicaux dans l'entreprise, mise en place des délégués du personnel et des Comités d'Entreprise, création d'EdF/GdF et de la SNCF publics, etc.... etc.... Pour la CGT, tous ces droits ont été suffisamment attaqués.

**Il faut passer à une riposte avec l'ensemble des salariés, des retraités, des jeunes et des chômeurs. Nous devons porter des revendications fortes pour sortir de cette impasse en répondant aux attentes des travailleurs.**

Peut-on vivre en s'émancipant dans les conditions actuelles ?  
La réponse est évidemment NON !

Mettons en débat partout ce que la CGT du Cher propose :

- > Un SMIC à 2.000 € bruts sans qualification et la remise en place de l'échelle mobile des salaires (un récent sondage montre que les interrogés veulent 1.480 € nets, soit 1.940 bruts).
- > Les entreprises aux salariés, car nous sommes les seuls créateurs de richesses. Décidons ensemble des choix, des investissements, des salaires.
- > Partageons le travail en mettant en débat les 32 heures hebdomadaires.
- > Augmentons tous les salaires, pensions, allocations chômage.
- > Redonnons du sens à l'assurance maladie, aux caisses de retraites et d'allocations familiales en augmentant très fortement les cotisations « dites patronales » et imposons le 100 % remboursement Sécurité Sociale, 100 % par la cotisation et 100 % géré par les représentants des salariés.
- > Mettons fin à la propriété privée à but lucratif, qui depuis des siècles n'a généré que douleur et souffrance pour les salariés.

Pour la CGT, ces propositions n'ont rien d'utopique ni d'irréaliste.  
Elles résultent d'une réflexion avec de nombreux salariés.  
Elles expriment un réel changement de société. Le Conseil National de la Résistance résulte de ce type de propositions qui à l'époque (1945) pouvaient ne pas voir le jour. Ils ont réussi.



**A l'appel des organisations CGT - FSU - Solidaires  
venez nombreuses et nombreux aux rassemblements à**

**BOURGES**

10 h 30 Place Malus

A 9 h30 Place Malus : Dépôt de gerbe à la mémoire des militants victimes du nazisme.

**VIERZON**

10 h 30 Place de la Résistance

**ST AMAND**

10 h 30 Place Carrée

**ST-FLORENT**

10 h 30 Place de la République

**LA GUERCHE**

10 h 30 Place du Gal de Gaulle

**AUBIGNY s/NERE**

10 h 30 Place de la Résistance

✕

**Bulletin d'adhésion**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_



Union départementale C.G.T. du Cher - 8, place Malus, 18.000 Bourges

Tél 02 48 21 24 79 - Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

# ***Le financement des Allocations Familiales :*** **C'est un principe qui découle du programme** **du Conseil National de la Résistance**

François Hollande, avait posé une question début 2012, le 29 janvier exactement, alors qu'il n'était pas encore Président :

« En France, nous avons une spécificité, ce sont les entreprises qui paient la politique familiale. Mais pourquoi ? Quelle est cette logique ? »

Il lui aurait suffi de relire le texte de l'ordonnance du 4 octobre 1945 pour trouver la réponse à sa question idiote.

Article 1er :

« Il est institué une organisation de la Sécurité Sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de familles qu'ils supportent ».

Article 34 :

« La cotisation des Allocations Familiales est intégralement à la charge de l'employeur. Le taux de cette cotisation est fixé suivant les modalités déterminées par un arrêt du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale et des Ministres de l'économie nationale et des finances ».

Le 19 janvier 2014, François Hollande a annoncé que les entreprises ne paieront plus la cotisation sociale des Allocations Familiales.

Cela représente 35 milliards d'€uros qui seront financés par le budget de l'Etat, donc par nos impôts si on veut que les familles continuent à percevoir « les Allocs ».

Cette mesure vise à baisser le fameux « coût du travail » au nom de la compétitivité.

De tous les gouvernements de droite depuis 1946 et il y en a eu de nombreux, aucun ne s'était attaqué aussi frontalement à cet acquis du programme du Conseil National de la Résistance. Pourtant, le MEDEF en a rêvé ; Hollande, lui socialiste, l'a fait.

Malgré son nom, la part patronale de la «cotisation famille» ne sort pas de la poche des patrons. Cet argent est créé par le travail des salariés. C'est une part des richesses produites par les travailleurs eux-mêmes.

Et ce n'est pas tout, Hollande vient d'annoncer une baisse de 50 milliards d'€uros des dépenses publiques d'ici 2017 !!!

Ce qui va se traduire par moins de moyens pour l'ensemble des services publics, SNCF, EdF, Poste, Hôpitaux, Education Nationale, logements sociaux, Justice, Police, transports, culture, sports, etc...

Moins d'argent aussi pour les retraites, la santé ...

Le financement de la protection sociale est établi par les cotisations salariales et patronales.

C'est le principe de base du fonctionnement de notre Sécurité Sociale, tel qu'il a été mis en œuvre par le ministre communiste Ambroise Croizat en 1946.

Financer les Allocations Familiales par l'impôt serait un retour en arrière de 70 ans que rien ne justifie, sinon de continuer encore à faire des cadeaux au patronat !!!

A y réfléchir de plus près, c'est le début, encore affirmé de la casse de la Sécurité Sociale créée par nos anciens à la Libération.

Soyons vigilants !

*Raymond Dard*  
Retraité Cheminot

## **OUI, RELEVONS LE DEFI DU PROGRES SOCIAL**

**Ne laissons pas la droite, l'extrême droite  
attaquer les acquis du CNR et y compris  
ceux qui «se disent» de gauche !!**

Quelques phrases :

« Retenons la colère âpre, ardente, électrique.  
Peuple, si tu m'en crois, tu prendras une trique »  
Victor Hugo (Les Châtiments)

« Nous allons détricoter méthodiquement les acquis du  
Conseil National de la Résistance !! »

Denis Kessler, PdG de SCOR  
ancien gauchiste de la CFDT, ami de Michel Rocard.

## SNCF

### Elections Comité d'Entreprise et Délégués du Personnel

Avec **73,51% de votants** (malgré une participation en baisse de 3,83%), les cheminots de notre région se sont une nouvelle fois massivement mobilisés pour élire leurs représentants du personnel confirmant ainsi leur fort attachement aux instances représentatives et au fait syndical.

#### Comité d'Etablissement :

La CGT réalise 40,26 % à l'exécution (40,39 % en 2011), 39,38 % chez les Agents de maîtrise (40,62 % en 2011) et 18,47 % chez les cadres (20,67 % en 2011), donnant un résultat tous collèges confondus de 37,01%, soit une baisse de 0,64 %.

La seconde organisation, l'UNSA, est loin derrière avec 22,67 %, la CFDT est 3<sup>ème</sup> avec 19,56 % et SUD-Rail 4<sup>ème</sup> avec 11,84 %. FO, avec 8,93 %, n'est toujours pas représentative sur la région.

La répartition des sièges n'évolue donc pas et reste la suivante :

- **CGT : 3 élus exécution, 2 élus maîtrise = 5**

Le projet de loi libéral sur la réforme du système ferroviaire porté par le gouvernement et largement relayé par la direction SNCF a également pesé dans les résultats de ce scrutin. La CGT a su démontrer sa capacité à convaincre de la dangerosité des choix envisagés et de la pertinence de son projet alternatif «la voie du Service Public».

Forte du résultat obtenu et de la confiance que les cheminots viennent de lui renouveler, la CGT continuera à proposer, négocier et agir tant dans le domaine économique que pour des activités sociales

de proximité, accessibles à toutes et à tous, ceci dans l'intérêt des cheminotes et des cheminots.

#### Délégués du Personnel :

La CGT confirme également sa place de 1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale sur la région avec 40,08% (-0,74%) :

- Exécution Sédentaires : 42,95 % (+0,63 %).
- Agents de Conduite : 43,34 % (-0,86 %).
- Maîtrise : 43,78 % (-2,02 %).
- Cadres : 20,43 % (-2,68 %).

L'UNSA réalise 21,28 %, la CFDT 19,3 %, SUD-Rail 11,13 % et FO 8,08 %.

Concernant les élections DP Fret (DP14 périmètre Centre/Poitou/Charente), la CGT conforte sa place de 1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale avec 42 % (+2,28 %). A l'ESBE GO, la CGT obtient 51,55% (40,48 % sur le bureau de vote de St Pierre des Corps) ce qui la place largement en tête de cet établissement dont le périmètre gigantesque ne favorisait guère l'expression des cheminots en proximité.

Jérôme FRANCY  
Syndicat CGT Cheminots Bourges



**MICHELIN : Les élections des délégués du personnel et des membres du Comité d'établissement, qui ont eu lieu le 3 Avril 2014 ont permis à la CGT de confirmer sa position de première organisation syndicale sur l'usine de Bourges.**

**Si victoire il y a, la CGT, n'oubliez pas, qu'elle est d'abord celle de l'ensemble des salariés !**

#### Délégués du Personnel Collège A (titulaires) :

CGT	46,01 %	4 sièges	(+1 siège par rapport à 2010)
FO	20,13 %	1 siège	(idem à 2010)
CFTC	18,85 %	1 siège	(- 1 siège par rapport à 2010)
SUD	15,65 %	1 siège	(idem à 2010)

Le choix du vote CGT démontre aussi une volonté de la part des salariés de ne pas baisser les bras face aux attaques du patronat et du gouvernement.

La CGT, conforme à sa tradition, s'emploiera comme toujours, à donner une priorité à l'action syndicale de terrain ; action que nous voulons au plus près des personnes et de leurs préoccupations !

De la même façon la CGT veillera à ce que nos institutions du personnel soient totalement tournées vers la préservation et le renforcement des

#### Comité d'établissement Collège A (titulaires) :

CGT	48,90 %	3 sièges	(idem à 2010)
FO	17,35 %	1 siège	(idem à 2010)
CFTC	18,61 %	1 siège	(idem à 2010)
SUD	15,14 %	0 siège	(idem à 2010)

droits de chaque salarié ! Aucune institution représentative du personnel qu'elle soit DP/CHSCT/CE/CCE, ne doit être, entre les mains de la Direction, ni une « chambre d'enregistrement », avalisant des décisions contraires aux intérêts et à la dignité des salariés et de leurs familles.

**Ce résultat nous encourage à continuer notre combat. Les représentants du personnel CGT que vous avez élus, veilleront à ce que les voix des salariés se fassent entendre.**

# Compte rendu du Congrès du Syndicat FAPT 18

Le 5<sup>ème</sup> congrès, du 3<sup>ème</sup> millénaire, de la CGT FAPT du Cher s'est tenu les 10 et 11 avril derniers à l'espace Bascoulard de Bourges. Il s'est déroulé en présence de 79 participants dont 71 congressistes en moyenne sur les deux journées.

Les débats ont été riches et fructueux sur l'actualité revendicative (pacte d' «irresponsabilité», hausse du chômage, salaires, retraites etc..), la situation dans notre secteur d'activité (menaces sur l'emploi, les conditions de travail et la répartition des richesses dans toutes les entreprises) ou la syndicalisation en lien avec l'activité syndicale sur le lieu du travail.

Notre syndicat s'est doté d'un document d'orientation axé sur la volonté de s'implanter dans les entreprises où nous n'existons pas (Chronopost, Médiapost, Exapaq, Adrexo et la sous-traitance) tout en privilégiant le renforcement du nombre d'adhérents partout où cela est possible. Cela passe obligatoirement par le renforcement des sections syndicales, des collectifs existants, et par le renforcement ou la création de nouvelles sections (Bourges PDC, St Amand PDC) et de nouveaux collectifs (Bouygues, force de vente à la Poste etc...) sans oublier la continuité syndicale. Enfin, 2014 est une année d'élection profession-

nelle à Orange et à La Poste et nous devons être en capacité de maintenir et de renforcer notre 1<sup>ère</sup> place dans ces deux entreprises.

En même temps, ces deux journées ont été rythmées par la convivialité avec un repas fraternel le jeudi soir et un vibrant hommage rendu par Guy MILLET, ancien secrétaire du syndicat, à Joël BUNONE qui quitte le secrétariat du syndicat tout en restant membre de la commission exécutive. Cette dernière est composée de 43 membres, dont 21 femmes, renouvelée à hauteur de 25% et élue à une très large majorité. Eric PERROT et Dominique LARDUINAT sont élus respectivement par la CE, secrétaire à la politique financière et secrétaire du syndicat.

Enfin, un bon congrès ne se fait pas sans une bonne organisation et j'en profite pour remercier tous les participants à la mise en place de la salle, à la tenue des buvettes, au rangement de la salle, aux camarades des diverses commissions et à la table d'accueil et à tous ceux involontairement oubliés.

*Pour le syndicat.*  
Dominique LARDUINAT

## SOUSCRIPTION DE L'UD

Dans notre précédent bulletin, nous insistions sur l'importance, notamment au plan financier, que revêt notre souscription.

Aujourd'hui, alors qu'elle démarre timidement, nous voulons souligner quelques résultats encourageants.

En effet, des syndicats que nous qualifierons de «modestes» et qui ont rapidement placé et réglé tous leurs carnets nous en ont redemandé.

**CES QUELQUES EXEMPLES, MÊME RESTREINTS, NOUS MONTRENT QUE DES POSSIBILITÉS EXISTENT, QUE NOUS DEVONS ÊTRE AUDACIEUX.**

Aussi, nous vous appelons à mettre à profit ce lourd contexte économique et social et particulièrement ce 1er MAI de LUTTES pour contribuer à la réussite de notre SOUSCRIPTION de l'UD.

Bon courage et fraternelles salutations syndicalistes.

*Les membres de la CFC*





# Scandale national

## Non à la privatisation des routes !

2005-2006 : L'Etat a bradé ses routes aux sociétés d'autoroutes privées.  
Conséquences : augmentation continue des péages, suppressions d'emplois ....

**Les bénéfices des sociétés d'autoroutes non réinvestis rentrent directement dans les poches des actionnaires.**

**2014 : ça continue !**

Augmentation des tarifs de 0,8 %. Le gouvernement continue la privatisation des routes et relance la construction des autoroutes en rallongeant la durée des concessions existantes de 2 à 3 ans.

**Les routes : un bien commun**

La route n'est pas une marchandise, mais un bien public dont l'utilisateur a besoin au quotidien, nécessaire au développement économique, à l'emploi et à l'aménagement du territoire !

La route doit être entretenue avec un haut niveau de sécurité pour l'utilisateur et les salariés chargés de l'exploitation.

La route doit s'inscrire dans une politique de transport multimodale répondant aux exigences de transition énergétique et écologique, et complémentarité avec le développement des réseaux ferroviaires, fluviaux et maritimes.

**Une année Supplémentaire de concessions = 2 milliards d'€uros Taux de rentabilité à 8 %.**

**Les routes Nationales déjà financées par l'impôt seront payantes demain !**

**On nous dit que l'Etat n'a pas d'argent. Pourtant les bénéfices des sociétés d'autoroutes sont conséquents. Ils doivent être réinvestis. Les autoroutes doivent revenir sous maîtrise publique.**

*L'Etat sacrifie la dépense publique et continue de faire des cadeaux aux grands groupes financiers.*

**Doit-on payer pour se déplacer, pour aller travailler, pour bénéficier de la sécurité routière ? L'utilisateur n'aura pas le choix !**

**Stop à la poursuite de la vente du réseau routier - autoroutier. Non aux privatisations !**

**Un plan de relance autoroutier avec financement public = Sources d'économies pour le contribuable à long terme.**



**Salariés, usagers, citoyens, contribuables, Mobilisons-nous ! Interpellons le Ministre de l'écologie et des transports, les élus, les associations Signons massivement la pétition**

<http://.petitionpublique.fr/?pi=P2014N46022>

La Section Syndicale CGT  
des Finances Publiques  
assurera une permanence  
pour aider les syndiqués(ées)  
qui le souhaitent concernant  
leur déclaration de revenus 2013

le MARDI 6 MAI  
et le MARDI 13 MAI 2014

de 17 h à 18 h 30

à l'UD CGT  
8 Place Malus - BOURGES

**MERCREDI 11 JUIN 2014**  
**à 16 h 30**  
**Amphithéâtre**  
**des Archives Départementales**

La CGT Energies 18  
organise une Conférence Débat  
sur le programme du CNR  
et la nationalisation  
du Gaz et de l'Electricité  
avec François Duteil,  
président de l'IHS  
Mines et Energies.

## *Colo de Péronne en Bourgogne* *Centre Jean Andros - 71260 Péronne*

Séjours été 2014 de 6 à 14 ans

### Séjours 2014 :

Du 10 au 30 Juillet et du 1er au 21 Août

**Coût : 959 € qui inclut** : transport, assurance, lavage quotidien du linge, toutes les activités et sorties, les frais médicaux éventuels.

### Nouveau en 2014 :

- Séjour aventure (12 à 14 ans)  
Escalade, activités nautiques, accrobranche, piscine, visites de grottes ....  
5 jours 299 €uros transport compris. 7 places par séjour.
- Séjour à la carte (6 à 14 ans)  
Semaines complètes ou non 46 €uros/jour (hors transport)/

Un devis personnalisé peut être établi dans chacune de nos permanences. Aides financières possibles : CAF, Conseil Général, CE, Ville, Associations caritatives, chèques vacances acceptés.

### Inscriptions à partir du 6 Mai à :

BOURGES 8 Place Malus  
le Mardi de 17 h 30 à 19 h - Tél 02 48 67 94 88

VIERZON 11 Rue Marcel Perrin  
le Mardi de 17 h à 18 h 30 - Tél 06 73 21 35 76

INTERNET : [www.colo-peronne.fr](http://www.colo-peronne.fr) - [Info@colo-peronne.fr](mailto:Info@colo-peronne.fr)

TELEPHONE : 06 73 21 35 76

